



Conseils pour un aménagement paysager

Vous souhaitez aménager un espace public, des jardins partagés, un cheminement doux ? Vous voulez ouvrir des vues sur la Loire ? Le Parc Loire-Anjou-Touraine vous accompagne, de la définition de votre projet au choix des entreprises pour le réaliser !

Élus du territoire, le Parc est à votre disposition et peut vous aider pour des projets d'aménagements paysagers. L'accompagnement est adapté à chaque étape :

- réflexion première et définition du projet ;
- réalisation des croquis ;
- sécurité juridique ;
- recherche d'aides financières mobilisables ;
- mobilisation des habitants ou des services de l'État...

Cet accompagnement est gratuit dans la limite de 5 jours par an et par collectivité. Cette mission se limite à l'Accompagnement de la maîtrise d'ouvrage (AMO) et exclut toute maîtrise d'œuvre.



Concertation dans le cadre d'une restauration de prairies

DES EXEMPLES DE COUPS DE POUCE DU PARC POUR UN PROJET RÉUSSI

- **Avant l'action... la réflexion** : le Parc vous aide à vous poser les bonnes questions, à identifier les atouts et contraintes du site, la faisabilité technique et réglementaire...
- **Ancrer le projet dans le paysage** existant et l'identité locale : connaître l'Histoire du lieu, les spécificités locales pour des réponses spécifiques et adaptées.
- **Anticiper le futur entretien** de cet espace public : le Parc vous conseille pour imaginer des espaces faciles à entretenir.
- **Associer dès l'amont les services techniques**, les riverains, futurs usagers ... pour être certains de bien prendre en compte les attentes de chacun et faire accepter le projet. Le Parc vous aide également dans l'organisation et l'animation des actions de concertation.
- **Mêler une approche pluridisciplinaire** : le Parc peut mobiliser ses différents experts pour enrichir les réflexions (naturalistes, urbaniste, tourisme ...).
- **Planifier le projet dans le temps** : le Parc vous aide à phaser votre projet en fonction de vos moyens humains, techniques et financiers.



Animation jardin auprès des habitants

Contactez-nous

Manon NEDELEC

Chargée de mission Paysages et trame verte et bleue

m.nedelec [at] parc-loire-anjou-touraine.fr

Vous aimerez aussi



Inscrivez vos projets

ÉDUCATION ET
CULTURE

[Lire la suite +](#)



La Réserve naturelle régionale du marais de Taligny

NATURE ET
PAYSAGE

ZONES
HUMIDES

RÉSERVE NATURELLE
RÉGIONALE

Classé "Réserve naturelle régionale" depuis 2014, le marais de Taligny constitue l'une des zones humides les plus importantes du territoire. Le Parc...

[Lire la suite +](#)



11 FÉV. 2024 - 25 FÉV. 2024

Stage tressage d'osier vivant

STAGE

SAVOIR-FAIRE

Saché

L'osier de Gué Droit

Découvrez le tressage de l'osier vivant, encadré par des professionnels passionnés. La journée ou la demi-journée de stage commence par la visite de...

[Lire la suite +](#)

Les plus consultés



Marais et tourbières

NATURE

FAUNE

FLORE

Sur le territoire du Parc, les marais et tourbières, très humides, demeurent assez rares. Les tourbières accueillent une flore spécifique qui a su...

[Lire la suite +](#)



Conseils pour les activités de pleine nature

TOURISME ET
LOISIRS

EN PLEINE
NATURE

Vous êtes porteur d'un projet ou déjà prestataire d'une activité de pleine nature ? Vous souhaitez organiser une manifestation dans un espace naturel...

[Lire la suite +](#)



Les communes du Parc

Créé en 1996, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine regroupe 116 communes engagées autour d'un projet fort de préservation des patrimoines et...

[Lire la suite +](#)
